

Bonjour,

Non ça n'est pas le chanteur-diseur-poète qui vous écrit mais le tout nouveau Président de l'association loi 1901, « Vill'arts en Val » qui a pour but de promouvoir toutes manifestations artistiques à partir du Sentier en Poésie dédié à Joseph Delteil, l'écrivain né à Villar en Val en 1894.

Je sais que beaucoup d'entre vous se sont intéressés à ses livres par mon intermédiaire à cause de mon adaptation de son « François d'Assise » (Prix de l'académie Charles Cros 1995), de ma version théâtre de la « Jeanne d'Arc » en 2007 avec Hélène Sage à la musique ou des lectures sur scène ou en balades que j'ai pu donner.

Je sais que j'ai mené aussi beaucoup d'entre vous sur ce sentier en poésie inauguré en 2000, réalisé avec l'ONF, des amis, et surtout Magali Arnaud, maire du village et qui dirigea pendant 20 ans, jusqu'en 2014, le festival « La grande Deltheillerie » et que vous avez pu y applaudir les Georges Moustaki, Julos Beaucarne, Graeme Alwright, Paco Ibanez, Nilda Fernandez, Souad Massi, Biréli Lagrène, Pierre Vassiliu, Gian Maria Testa, Rufus, Bonga, les Bratsch ou Jordi Saval... entre autres.

Magali, Mans de Brecht et moi-même, présentant fidèlement chaque année les artistes, la nuit venue, dans ce champ sous les étoiles... ou les gouttes de pluie.

D'un commun accord avec la belle équipe des bénévoles, nous avons décidé en 2014 de suspendre ce festival pour souffler un peu et nous réinventer après 20 ans de rendez-vous d'été. Mais le sentier continuait et continue à voir passer tout au long de l'année des centaines de marcheurs, seuls, en couple, en groupe et de notre côté, nous tentons tant bien que mal d'entretenir les 6 km de balade, débroussaillage, usure du sentier, entretien des panneaux victimes de l'âge, des passerelles malmenées par les inondations, etc...etc...

Pour le découvrir un peu : <https://josephdelteil.net/sentier.htm>

Dernièrement, un vieux rêve a ressurgi :

- Retaper la ruine jouxtant le petit théâtre de verdure au sommet du sentier, en faire une « résidence pour écrivains », volontaires pour y séjourner et y rédiger un texte qu'on publierait sous le titre de « Les cahiers de la cabane ».

- Dans le même temps, l'ancienne école pourrait servir de lieu d'exposition, de bibliothèque et pourquoi pas restaurer la belle église romane qui pourrait s'enrichir de vitraux.

- Les écrivains invités pourraient donner des conférences-rencontres dans les villages du Val de Dagne ou sur le sentier, et notre Grande Deltheillerie pourrait reprendre pour le plaisir...

enfin une cascade de rêves pas si impossibles que cela à réaliser..

« Ce que tu rêves, fais-le ! »

nous souffle le bon Joseph dans le vent des feuillages.

Mais pour cela, il fallait commencer par se réorganiser en créant la nouvelle structure administrative qui nous permettra de demander les autorisations et les aides permettant de concrétiser ce vaste projet. D'où la création de cette association dont voici les éléments parus au journal officiel.

Nom de l'association: Vill'arts en Val

Président : Philippe Forcioli ; Trésorier : Philippe Gallet ; Secrétaire : Gérard Pourhomme

Objet : Promouvoir la commune de Villar en Val et le val de Dagne à travers le Sentier en Poésie et tout leurs potentiels culturels, touristiques et économiques. Ses moyens d'action sont l'organisation de manifestations artistiques publiques, expositions, création d'oeuvres, randonnées à thème, édition de brochure et toutes initiatives pouvant aider à la réalisation des buts de l'association et de cultiver l'amitié entre les membres.

J'en arrive à l'objet de mon courrier !

Voulez-vous nous soutenir en devenant membre-adhérent de l'association ?

Vous connaissez le principe, trois sortes d'adhésion en fonction de la cotisation choisie :

Adhérent -Adhérent donateur- Adhérent bienfaiteur

En téléchargement le bulletin d'adhésion en PDF pour les volontaires. N'hésitez pas à transférer ce courrier à vos amis qui seraient partants pour nous soutenir. Vous le savez, plus l'association comptera de membres, plus les « autorités » prendront au sérieux nos demandes ; c'est ainsi.

Une assemblée générale se déroulera chaque année durant l'été au cours d'une journée festive. Les membres seront avertis à l'avance du lieu, de la date et des bons à pourvoir en cas d'impossibilité de présence.

Voilà, je vous remercie pour votre attention à ce projet qui voit le jour.

Philippe Forcioli